

Saint-Laurent-d'Agny, le 23 mai 2022

A l'attention des parents d'élèves

Objet : Inscriptions restaurant scolaire 2022/2023

Madame, Monsieur,

Le contrat qui nous liait jusqu'à présent avec la société Newrest, prestataire en charge de notre restaurant scolaire, se clôturera à la fin août 2022.

C'est dans le cadre du renouvellement de ce marché, que la commission jeunesse en collaboration avec FL Conseil, a souhaité formaliser son engagement vers une restauration collective durable, intégrant notamment les dispositions réglementaires (loi EGALIM, loi Climat et Résilience¹, etc.) au profit des circuits-courts et d'approvisionnements directs de l'agriculture.

Ce nouveau marché tend à créer les conditions de réussite d'une restauration « 100% durable ». Pour cela nous demandons au futur prestataire de s'engager à respecter, pour la partie alimentaire, plusieurs indicateurs de qualité tels que la cuisine de produits bruts, de saison, portant des labels d'alimentation durable et/ou biologique ainsi que d'approvisionnements directs de l'agriculture.

Notre objectif : tendre à une cuisine de qualité, 100% faite maison à base de produits bruts, avec une proposition de cuisine végétarienne innovante et adaptée réalisée sur place, et la promotion de l'importance d'une bonne alimentation auprès de nos enfants.

Comme vous pouvez l'imaginer, cette volonté d'améliorer « l'assiette » de nos enfants n'est pas sans coût et cette démarche de qualité augmente le coût de production de chaque repas d'environ 1€. La Commune, dans une démarche d'accompagnement a pris parti de ne pas imputer entièrement cette hausse à ses usagers et prendra en charge une grande partie de ce surcoût. Nous proposons également, dans un désir d'équité, une nouvelle grille tarifaire comprenant un panel plus large de tranches des coefficients familiaux.

Nous vous communiquerons, dès la rentrée, plus d'informations sur le prestataire qui nous accompagnera pendant 3 ans. En attendant, la gestion de votre compte se fait toujours via le portail famille que vous retrouvez sur le site internet de la commune et Nicole Renaud reste à votre disposition pour plus d'informations. Vous pouvez la contacter par mail à cantine@stlaurentdagny.fr ou par téléphone au 06.43.54.92.59.

Vous trouverez, joint à ce courrier, le dossier pour l'inscription de vos enfants sur l'année 2022-2023. Nous vous remercions de bien vouloir le déposer dans la boîte aux lettres du restaurant scolaire, dûment complété, signé et accompagné des justificatifs demandés avant le 17 juin 2022.

Vous souhaitant une bonne fin d'année scolaire, recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Coralie Trichard,
1ère Adjointe, en charge de la Jeunesse.

